



FICHE D'INSCRIPTION saison 2018-2019

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : ____ / ____ / ____

Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____

Tél fixe : _____ tél portable : _____ Email (en caractères majuscules) : _____

Dernier grade karaté : _____

Comment avez-vous connu notre club ? : Publicité - Bouche à oreilles - internet - Autre

Les Pièces à fournir le jour de l'inscription :

- ✓ Certificat médical établi au plus tôt le 1er juillet et précisant « l'absence de contre-indication à la pratique du Karaté et des disciplines associées et à la compétition ». Les compétiteurs **feront tamponner leur passeport sportif par le médecin**.
 A noter : le passeport obligatoire pour les compétiteurs (20 €) se commande à la ligue fédérale via le club.

TARIFS 2018-2019 règlement dès l'inscription sur 1 à 3 échéances

disciplines	KARATE						BODY KARATE	KOBUDO
	4/5 ans	6/8 ans	9/12 ans	ado s	compétiteurs enfants ados	adultes	adultes	adultes
horaires des cours	Mercredi 15h-15h45	Mercredi 16h-17h	Mercredi 17h15-18h30	Merc redi 18h4 5- 20h1 5	Combat jeudi 18h-19h -- Kata samedi 11h-12h30	Lundi 18h45- 20h15 Jeudi 19h00- 20h30	Mercredi 20h30- 21h 30	Samedi 9h30 – 11h00
Licence Fédérale	37 €	37 €	37 €	37 €		37 €	37 €	Renseignements au bureau du club
Adhésion Club	15 €	15 €	15 €	15 €		15 €	15 €	
Cotisations *	78 €	83 €	98 €	124 €		163 €	83 €	
TOTAL	130 €	135 €	150 €	176 €		215 €	135 €	

* Remise de 50 % sur la cotisation à partir de la 2ème personne d'une même famille.

1- Autorisation Parentale pour les enfants mineurs

Je soussigné(e) : nom, prénom :

père-mère (1) de l'enfant né le ____ / ____ / ____, **autorise** mon enfant à pratiquer le karaté au sein du club de Varces et à participer aux manifestations organisées par la FFKDA ou ses organismes déconcentrés (ligues, départements).
 J'autorise le club à prendre toutes les dispositions pour la prise en charge médicale pour tout incident pouvant survenir.

N° de sécurité sociale :

2 - Autorisation au titre du droit à l'image : j'autorise ou je n'autorise pas(1) l'utilisation de photos de mon enfant sur le site internet du club, les réseaux sociaux et dans les journaux locaux (exemple : le Dauphiné libéré, journaux communaux)

Signature (des parents si enfant mineur) précédée de la mention manuscrite «Lu et approuvé»

Les adhérents mineurs sont sous la responsabilité du club exclusivement dans la salle d'entraînement pendant le cours concerné et en présence du professeur. Les accompagnants des enfants doivent **s'assurer de la présence de l'entraîneur dans la salle d'entraînement et être présents dès la fin du cours.**

(1) Rayer les mentions inutiles.